

## Communiqué de presse

Lucerne, le 27 juin 2017

### Accidents: d'importantes différences selon les cantons

**Le Canton des Grisons enregistre le plus grand nombre d'accidents de sport par personne, les Argoviens se blessent principalement en maniant le ballon et le Canton d'Obwald enregistre davantage d'accidents de personnes non-résidentes que d'autochtones. La statistique des assureurs-accidents fait ressortir d'importantes différences régionales. Dans l'ensemble, le nombre d'accidents a légèrement augmenté en 2016.**

En 2016, le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents SSAA a enregistré quelque 814 178 accidents de personnes assurées à titre obligatoire selon la LAA, ce qui représente une hausse de 0,6 % par rapport à 2015. Le nombre d'accidents professionnels a une fois encore enregistré un léger recul de 0,2 % et se chiffre à 265 932. Le SSAA a également dénombré 530 592 accidents durant les loisirs, ce qui correspond à une progression de 0,8 %. Le nombre d'accidents de demandeurs d'emploi a lui aussi progressé, pour s'établir à 17 654, soit une hausse de 7,7 %. Le Service de centralisation recense uniquement les statistiques des accidents professionnels et non professionnels des travailleurs salariés et des chômeurs.

Statistique des accidents LAA (salariés et demandeurs d'emploi)			
	2016	2015	Variation
Accidents professionnels	265 932	266 349	-0,2 %
Accidents non professionnels	530 592	526 228	+0,8 %
Accidents des demandeurs d'emploi	17 654	16 398	+7,7 %
Total	814 178	808 975	+0,6 %

### Particularités régionales dans le profil des accidents

Le profil des accidents par canton est disponible sur le site [www.unfallstatistik.ch/f/regional](http://www.unfallstatistik.ch/f/regional) du SSAA. [Un chapitre spécial](#) de la statistique des accidents LAA consacré cette année au «Profil des accidents par région» montre, à l'appui d'un exemple, les différentes particularités pouvant apparaître.

Les différences régionales sont parfois importantes en fonction des branches économiques représentées, de la taille ou de la situation géographique d'un canton. Le lieu de domicile influence notamment sur les activités de loisirs de la population et donc également sur son comportement durant cette période. Les accidents non professionnels ont ainsi tendance à être plus nombreux dans les cantons alpestres que dans les régions de plaine. Dans ce contexte,

le Jura arrive en tête de liste: 148 accidents durant les loisirs se produisent pour 1000 travailleurs occupés par des entreprises jurassiennes. Les salariés des entreprises glaronnaises et grisonnes se positionnent en seconde position avec 142 accidents pour 1000 travailleurs. Le risque d'accident durant les loisirs semble être le moins prononcé dans les cantons de Genève (111), Zoug (113) et du Tessin (117).

### **Les Grisons se blessent principalement en pratiquant un sport**

Dans les régions de sports d'hiver que sont le Jura, Glaris et les Grisons, la plupart des accidents durant les loisirs sont des accidents de sport. Les chiffres le prouvent: les Grisons enregistrent 67 accidents de sport pour 1000 travailleurs, dont 29 accidents de sport de neige, suivis du canton de Glaris avec 65 accidents et du Jura avec 61 accidents pour 1000 travailleurs à plein temps. Le canton de Glaris fait état de chiffres élevés en termes d'accidents de randonnée, de même que le Jura est surreprésenté en matière d'accidents de hockey sur glace.

C'est parmi les salariés tessinois (35 pour 1000 travailleurs à plein temps) et genevois (38) que les assureurs-accidents enregistrent le moins d'accidents de sport. Le chiffre relativement faible recensé au Tessin s'explique par la part élevée de frontaliers parmi les travailleurs. Les assurances-maladie italiennes prennent en charge les frais de traitement lorsque ceux-ci sont victimes d'un accident non professionnel dans leur pays d'origine.

### **Les argoviens se blessent principalement en maniant le ballon**

Dans les cantons de montagne, les accidents de sport d'hiver et de randonnée enregistrés sont nombreux. Il n'en demeure pas moins qu'il s'y produit 1,5 fois plus d'accidents de sport de balle que d'accidents de sports d'hiver. Les argoviens se blessent même deux fois plus souvent en maniant le ballon que durant la pratique de sports de neige, l'activité à l'origine du plus grand nombre d'accidents étant le football (27 %).

### **Accidents «importés» et «exportés»**

Une minorité de cantons enregistrent largement plus de victimes non-résidentes que d'accidentés «locaux». C'est le cas du canton d'Obwald, qui se place en tête de liste, avec des accidentés non-résidents plus nombreux de 23 % que les accidentés obwaldiens, suivi des Grisons et de l'Appenzell Rhodes-Intérieures, qui enregistrent également davantage d'accidents «importés» que de victimes «locales». En revanche, les habitants du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures se blessent presque aussi souvent hors-canton que chez eux, et «exportent» 48 accidents sur 100 dans d'autres cantons. Nidwald et Zoug font également partie des cantons présentant une fréquence d'accidents élevée hors territoire, alors que le Valais et les Grisons enregistrent davantage d'accidents dans leur propre canton.

### **Où se procurer la nouvelle statistique des accidents?**

Le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA), géré par la Suva, publie la statistique annuelle des accidents LAA sur mandat du groupe de coordination des statistiques de l'assurance-accidents LAA (CSAA). Cette statistique est basée sur les informations fournies par les 29 assureurs LAA qui couvrent actuellement les salariés assurés à titre obligatoire contre les accidents professionnels et non professionnels ainsi que contre les maladies professionnelles. Elle inclut également les données de l'assurance-accidents obligatoire des chômeurs assurés auprès de la Suva. La statistique LAA recense les accidents de personnes exerçant une activité lucrative, mais pas ceux des personnes sans activité lucrative comme les enfants en bas âge, les écoliers, les étudiants ou les retraités. Elle dénombre pour l'essentiel les salariés et les apprentis âgés de 15 à 64 ans résidant en Suisse de façon permanente. Ces personnes représentent plus de la moitié de la population résidente permanente.

L'édition 2017 est disponible en ligne et sur papier en langues française et allemande. Des exemplaires imprimés peuvent être commandés gratuitement auprès du SSAA à l'adresse suivante: [unfallstatistik@suva.ch](mailto:unfallstatistik@suva.ch). Davantage d'informations sont disponibles sur [www.unfallstatistik.ch](http://www.unfallstatistik.ch).

### **Informations aux médias**

Jean-Luc Alt, communication d'entreprise

Tél. 026 350 37 81, [jeanluc.alt@suva.ch](mailto:jeanluc.alt@suva.ch)

Pour en savoir plus: [www.suva.ch](http://www.suva.ch)

S'abonner à la Newsletter Suva: [www.suva.ch/newsletter-f](http://www.suva.ch/newsletter-f)